

Protection de vos données personnelles

Préinscription et inscription en formation professionnelle

Le CREPS des Pays de la Loire procède à un traitement de vos données personnelles pour les finalités suivantes :

- Organiser les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- Organiser les épreuves de sélection pour l'admission en formation ;
- Finaliser l'inscription en formation ;
- Permettre le suivi administratif, pédagogique et financier de votre dossier ;
- Procéder aux élections des représentants au conseil d'administration du CREPS ;
- Envoyer des enquêtes post-formation facultatives ;
- Réaliser des enquêtes statistiques anonymes.

Le CREPS procède à ces traitements de données sur le fondement de l'exercice d'une mission d'intérêt public prévu par l'article 6 e/ du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Les réponses aux champs de ce dossier d'inscription sont obligatoires. A défaut de réponse de votre part, votre inscription en formation ne pourra pas être finalisée. Ces informations sont en effet requises afin de permettre le suivi, par le CREPS des Pays de la Loire et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), de votre dossier individuel et de votre parcours de formation.

Les données liées à votre inscription sont enregistrées et sont conservées 50 ans à compter de la fin des épreuves par le CREPS des Pays de la Loire. Si votre candidature n'est pas acceptée, votre dossier sera conservé 2 ans. Ces données peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) ;
- Les organismes finançant votre formation ;
- Les structures vous accueillant en stage ;
- Le centre de formation des apprentis (CFA) dont relève votre formation, si vous êtes en contrat d'apprentissage.

Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ainsi que de rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur vos données personnelles. Ces droits peuvent être limités en fonction de la législation en vigueur et des nécessités répondant à la bonne exécution des finalités susvisées.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par courriel : dpd@creps-pdl.sports.gouv.fr en précisant votre demande accompagnée d'un justificatif de votre identité.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la Loi informatique et libertés susvisées.

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>